

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14063
14 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE LA ZAMBIE AU CONSEIL DE SECURITE**

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du Chargé d'affaires par intérim de la Zambie une lettre datée du 30 juin 1980, déclarant que M. Humphrey B. Kunda a été désigné comme représentant suppléant de la Zambie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
